Compte-rendu de la rencontre du 18 avril 2023

Rédacteur : Florence TALPE

Étaient présents :

Manuel MENCE, architecte

Sonia TREFLE, CTM

Sébastien MICHEL, Batisolid

Céline BARNIER, Green affair

Kurt GREGO EUCHETTE, Accent

Aymerick CADRAN, Université sur l'éco-construction

Karine ROLAS, DEAL

Davy THESEE, CETE

Jean François CACLIN, architecte

Grégory LANDAIS, TECSOL

Florian LINKE, TECSOL

Didier DERIS, ANCO

Etienne MAALIKI, BVE

Jean Yves BONNAIRE, AMO BATISOLID CERC

Michel NOVEIRIQUE, CERC

Florence TALPE; KEBATI

Se sont excusés:

MDE Conseil

Tom.CHABILLON, Watt-smart

Gregory EUCHETTE, ENVIRONET

LA RENCONTRE EST DECOUPEE EN 2 TEMPS:

• Un premier temps a permis de revenir sur les contextes de ces travaux. Et d'expliquer la méthodologie de travail qui sera mise en œuvre d'ici la fin d'année 2023.

Pour accompagner ce temps, une présentation est faite et disponible ici :

https://prezi.com/view/nNvRfMagyxyad49USwmX/

 À défaut de n'avoir pu lancer l'étude 1 dont il est fait référence dans la présentation, le second temps vise à récupérer les premiers retours des acteurs présents quant à la connaissance et à l'utilisation de la RTM sur la Martinique ainsi que des relevés d'information relatifs aux thématiques qui seront abordés lors d'ateliers.

I. Presentation de la methode de travail & partage d'elements de contexte

Après cette première réunion de présentation les rencontres se dérouleront principalement sous forme d'ateliers thématiques. 4 thématiques ont été retenues.

Ces ateliers représentent une proposition et certains d'entre eux pourront évoluer en fonction de l'avancement des premiers qui seront lancés.

► Il est important de noter ici que dans <u>les livrables qui seront transmis dans le cadre de nos</u> travaux comporteront également 2 études.

- 1. Une première étude sur la RTM aujourd'hui et son application sur le territoire. Sa connaissance par les acteurs.
- 2. Une étude plus technique qui, elle, vise à mettre en rapport la performance énergétique avec la notion de confort thermique des occupants.

Ces 2 études n'ont pu être lancées. KEBATI a la charge de la rédaction de ces cahiers pour le compte de la CERC qui contribue à leur validation ainsi que l'ADEME et la DEAL.

Le cahier des charges de l'étude 1 a été transmis fin d'année 2022 sera transmis fin avril 2023.

Les cahier des charges 2 est en voie de bouclage et sera transmis la semaine du 8 mai à la CERC.



A noter:

DPE outre-mer opposable prévu au 1^{er} juillet 2024 ▶ Dans cette perspective, la DHUP a lancé une étude de de préfiguration. Lancée en avril, cette dernière devrait être clôturée en janvier 2024. Ici, les collectivités qui disposent de l'habitation énergie pourront réaliser leur propre DPE. Deux phases de travaux pour cette étude :

- 1. Comparaison des outils existants
 - 5 évaluations faites sur la base de l'outil ART-MURE (Réunion)
 - 7 cas de logement individuel et collectif | Outils DPEG et RTA Performancielle (Outil de calcul développé suite à la loi Essoc)

2 STD

Comparaison des méthodologies | Format de rendu, circuit de validation, coût, etc.

- Caractérisation et évolution du parc résidentiel des différents territoires
 L'étude comparative (étude 2 précédemment citée) qui sera réalisée dans le cadre de nos travaux s'attachera à être complémentaire et vise :
 - La situation actuelle en Martinique
 - La mise en rapport des objectifs de performance à ceux du confort

Le temps est court pour la réalisation de nos travaux.

Nous devons en effet rendre des propositions d'ici la fin d'année 2023. Aussi, chaque atelier devra être préparé en amont afin de rendre les échanges les plus fructueux et efficients possibles.

Par ailleurs, entre ces ateliers, KEBATI organisera des visioconférences ouvertes à tous les acteurs du territoire et qui permettront d'enrichir les réflexions. Des exemples sont donnés à titre indicatif dans la présentation. Ici, si des participants à ce groupe de travail souhaitent mettre en avant certains retours d'expérience ou observations ou suggérer également des thématiques, Florence TALPE les invite à lui transmettre leurs propositions. florence@kebati.org | 0696 10 19 75

La présentation du 18 avril met également en avant des <u>éléments de contexte</u> quant à la situation énergétique en Martinique par rapport au secteur du bâtiment.

- Energie fortement carbonée en Martinique ▶ Action sur les GES & les ENR ?
- Baisse des constructions neuves et baisse démographique ▶ Action sur la réhabilitation
- Augmentation constante des besoins en électricité malgré la baisse démographique ▶ Action sur les usages ?
- Impact carbone de la Martinique : Environ 600g CO2/KWh produit ► Action sur les matériaux ?

Elle relate également les retours observés sur la RTM par les acteurs du territoire lors de la première édition du programme BATISOLID en 2019. Cf. Présentation

- o Obligation de résultat au détriment du confort et du travail architectural
- o Manque de concertation
- o Pas de prise en compte de l'inertie thermique
- o Non évaluée

Sonia TREFLE - CTM:

• <u>Taux d'équipement en climatisation</u>: Des études ont été réalisées et permettent d'avoir une idée générale mais non précise.

Suivi possible grâce au cadre de compensation qui offre une prime pour la mise en œuvre de climatisation performante. La CTM et OTTE dispose de chiffre sur les installations de ces 10 dernières années.

Pas de connaissance sur parc existant ancien.



Travaux prévus par l'OTTE sur les importations Difficulté ici de traitement des codes douaniers/ Expl. : Ampoules exprimé en Kg. Ceci ne permet pas d'estimer ni le nombre ni la puissance. Tout un travail d'harmonisation à faire et en court entre structure impliquées.

<u>Habilitation énergie</u> de la Martinique arrivée à échéance à la fin de la précédente mandature.
 Une nouvelle demande est en cours d'instruction – Si elle est obtenue elle permettra de mettre à jour de la RTM.

Les travaux menés dans le cadre de BATISOLID et de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie seront pris en compte une fois le statut de cette habilitation validée.

DPE DROM | La Martinique est associée aux travaux. Les retours de la Martinique sera pris en compte

Stephanie BARNIER – Bureau d'étude :

En Guadeloupe la RTG a été mieux acceptée.

Les architectes ont considéré qu'ils avaient plus de liberté que dans la RTAADOM

Pas d'impression de perte en confort

• 1^{ère} révision :

Corrections de « gros bugs »

Révision plus en profondeur avec une meilleure prise en compte de la partie ventilation. Problématique dans la simulation = Plus on isolait pire le résultat était mauvais

• **2**^{ème} **révision** : Évolution technique et performanciel

Outil (feuille Excel) ne tournait plus sur les nouveaux processus

Désormais en ligne = Facilité d'accès à l'outil

Plus en indicateurs de référence mais indicateurs max.

Contrainte plus forte pour des bâtiment plus performant ▶ Un bâtiment conforme RTG version 1 ne l'est plus aujourd'hui.

En Martinique

Outil non révisé, bug identifié (CSTB informé en 2017 sur le programme) mais non corrigé ▶ Logiciel non utilisable en l'État ▶ Incidence possible : Bâtiment moins performant que prévu.

Toute action de correction n'est ici possible que dans le cadre d'une habilitation énergie

II. TEMPS D'ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Sur la base d'un outil en ligne accessible ci-dessous à chacun des participants (cf. liens ci-dessous), les échanges ont permis de capitaliser plusieurs observations. Ces dernières seront reprises dans le cadre des ateliers de travail ainsi que dans le document final relatif aux observations et propositions. Les informations recueillies lors de la première rencontre de septembre ont été intégrées dans chacun de ces outils.

Toujours accessible, vous pouvez les commencer et le compléter. ▶ Pour participer, vous n'avez qu'à appuyer sur le « + » dans la colonne où vous souhaitez ajouter un élément.

• Retour sur « La RTM aujourd'hui » : Il s'agissait ici de **retours généraux sur la RTM |** Méthode

https://padlet.com/florence132/principaux-retours-sur-la-connaissances-et-l-utilisation-de-o2donrloedq0jnpj

 Retours sur « Les limites et observations techniques ». Afin d'obtenir des premiers retours plus techniques et en lien direct avec les ateliers thématiques, nous vous invitons également à prendre connaissance et à compléter le document suivant :

https://padlet.com/florence132/principales-limites-de-la-rtm-4aljaof695blan38



► Ces outils vous sont accessible pour visionnage et <u>compléments</u>. Aussi, n'hésitez pas à les compléter lorsque vous en prendrez connaissance.

CES INFORMATIONS RECUEILLIES NE SONT PAS FIGEES ET REPRESENTENT UNE BASE DE TRAVAIL.

